

Décision

Générale

colonial

Décision n° 70-1078/SG/FP mettant à la disposition du Ministre de l'Enseignement, des Sports et de la Jeunesse, un volontaire de l'Aide technique pour servir en aualité d'instituteur.

n° 70-1078/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
14 septembre 1970

Numéro JO
n° 18 du 25/09/1970

Date du numéro
25 septembre 1970

TEXTE INTÉGRAL

M. Gupert Calvi, volontaire de l'Aide technique, est, pour compter du 21 août 1970, date de son arrivée au Territoire, mise à la disposition du Ministre de l'Enseignement, des Sports et de la Jeunesse, pour servir en qualité d'instituteur.